

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 6 août 2016 à 10h à laquelle assistaient :

Monsieur le Maire Hugh Scott

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Neal Rankin
	Monsieur Charles de Broin
	Monsieur Peter Richardson

Étaient absents : Messieurs les conseillers Brian Bertram et Jean Cloutier.

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

### **CONVOCATION**

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Monsieur le maire Hugh Scott, président la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

#### **1. Constatation du quorum**

À 10 h 19 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

---

#### **2. Résolution 2016-08-071– Adoption de l'ordre du jour.**

Il est PROPOSÉ par :	Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par :	Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER l'ordre du jour qui suit :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes).
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 juillet 2016.
5. Ratification des paiements exécutés pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 juillet 2016.
6. Rapport du maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides.
7. Rapport du maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant.
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.
9. Avis de motion :
  - 9.1. Règlement 2016-04
  - 9.2. Règlement 2016-05
10. Adoption de règlement :
  - 10.1. Projet de règlement 2016-04
  - 10.2. Projet de règlement 2016-05
11. Projets de résolution : *Aucun*
12. Rapport des comités
  - 12.1. Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 juillet 2016.
  - 12.2. Comité consultatif d'urbanisme –

- 12.2.1 C.C.U. 2016-08-42 - Demande de remblai/déblai par les propriétaires des lots 5 011 359, 5 845 750, 5 845 751;
- 12.2.2 C.C.U. 2016-08-43 – Modification aux plans, demande de construction d'un nouveau bâtiment principal, propriétaire du lot 5 845 751 du cadastre du Québec, – Zone Va-2;
- 12.2.3 C.C.U. 2016-08-44 - Modification aux plans, demande de construction d'un bâtiment accessoire (cabine pour dormir), propriétaire du lot 5 011 393 du cadastre du Québec – Zone Va-2;
- 13. Correspondance – *aucune*
- 14. Affaires nouvelles - *aucune*
- 15. Période d'intervention des membres du conseil;
- 16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes);
- 17. Clôture et levée de la séance

---

**3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).**

---

**4. Résolution 2016-08-072 - Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 juillet 2016.**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 juillet 2016 avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- a) QUE le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 juillet 2016; et,
- b) QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 juillet 2016 soit, et il est par les présentes ratifié et adopté, tel que soumis en corrigeant le résultat du vote demandé sur la proposition 16-07-069 qui y est indiqué par : Pour 4 et contre 2.

---

**5. Résolution 2016-08-073 - Ratification du journal de décaissement**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 juillet 2016 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 81 846,83\$

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas,  
secrétaire-trésorier de la Municipalité de  
Lac-Tremblant-Nord, certifie que la  
corporation dispose des crédits suffisants  
pour acquitter les dépenses ci-dessus.

---

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.  
Secrétaire-trésorier

---

**6. . Rapport du Maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides.**

---

**7. Rapport du Maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.**

---

**8. Résolution 2016-08-074 – Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.**

CONSIDÉRANT l'exposé du Maire sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'il entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2<sup>e</sup> alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER le Maire à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les sujets énumérées à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 8 août 2016, déposé par le Maire séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

---

**9. Avis de motion :**

**9.1 Règlement 2016-04 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

AVIS DE MOTION est donné par Madame la conseillère Louise Royer qu'il y aura adoption du règlement 2016-04 intitulé : «Règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus du Conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord », lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement 2016-04 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

**9.2 Règlement 2016-05 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Neil Rankin qu'il y aura adoption du règlement 2016-05 intitulé : «Règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord », lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement 2016-05 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

---

**10. Adoption de règlements :**

**10.1 Résolution 2016-08-075 - Adoption du projet de règlement 2016-04 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le projet de Règlement 2016-04 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux –, soit et est adopté; et,

DE TENIR, conformément à la Loi une assemblée publique de consultation relativement audit règlement 2016-04 le 10 septembre 2016

---

**10.2.- Résolution 2016-08-076 Règlement 2016-05 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le projet de Règlement 2016-05 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord – soit et est adopté; et,

DE TENIR, conformément à la Loi une assemblée publique de consultation relativement audit règlement 2016-05 le 10 septembre 2016.

---

11.- **Projets de résolution** : Aucun

**12. Rapport des comités**

**12.1 Comité des finances et administration** – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 juillet 2016.

---

**12.2 Comité consultatif d'urbanisme**

**12.2.1 Résolution 2016-08-077 - C.C.U. 2016-08-42 - Demande de remblai/déblai par les propriétaires des lots 5 011 359, 5 845 750, 5 845 751;**

CONSIDÉRANT la demande de certificat d'autorisation pour des travaux de remblais et déblais consistant à modifier une pente d'un accès véhiculaire existant, et l'ensemble des documents produits au soutien de cette demande;

CONSIDÉRANT l'examen de cette demande par les membres du comité consultatif en urbanisme selon tous objectifs et les critères établis au règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT tous les motifs énumérés à la résolution 2016-08-042 du CCU laquelle fait partie intégrante de la présente résolution;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE pour tous les motifs énoncés à la résolution CCU portant le numéro 2016-06-42 il y a lieu d'accepter le projet tel que soumis et d'autoriser l'inspecteur municipal à émettre les permis requis pour la réalisation de ce projet.

---

**12.2.2 Résolution 2016-08-078 Demande de construction d'un nouveau bâtiment principal, propriétaire du lot 5 845 751 du cadastre du Québec, – Zone Va-2;**

CONSIDÉRANT la demande d'un nouveau bâtiment principal et l'ensemble des documents produits au soutien de cette demande;

CONSIDÉRANT l'examen de cette demande par les membres du comité consultatif en urbanisme selon tous objectifs et les critères établis au règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT l'opinion et le rapport de l'urbaniste externe;

CONSIDÉRANT tous les motifs énumérés à la résolution 2016-08-043 du CCU laquelle fait partie intégrante de la présente résolution;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ACCEPTER le projet de construction tel que présenté, avec la recommandation énoncée par l'urbaniste-conseil de la municipalité à l'effet que pour alléger la composition d'ensemble une diminution de la surface vitrée par l'élimination des impostes serait opportun.

---

**12.2.3 Résolution 2016-08-079 - Modification aux plans, demande de rénovation du bâtiment accessoire (cabine pour dormir), propriétaire du lot 5 011 393 du cadastre du Québec, – Zone Va-2;**

CONSIDÉRANT la demande de rénovation du bâtiment accessoire et l'ensemble des documents produits au soutien de cette demande;

CONSIDÉRANT l'examen de cette demande par les membres du comité consultatif en urbanisme selon tous objectifs et les critères établis au règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation motivée du CCU;

CONSIDÉRANT tous les motifs énumérés à la résolution 2016-08-044 du CCU laquelle fait partie intégrante de la présente résolution;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE REFUSER la modification demandée pour les raisons déjà mentionnées à la résolution 2016-07-067 du conseil.

---

**13. Correspondance – Aucune**

---

**14. Affaires nouvelles – Aucune**

---

**15. Période d'intervention des membres du conseil**

---

**16. Période de questions d'ordre général aux citoyens (limitée à 15 minutes)**

---

**17. Clôture et levée de la séance**

**Résolution 2016-08-080 Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 11 h 15

---

Monsieur Hugh Scott  
*Maire*

---

Monsieur Martin Paul Gélinas  
*Secrétaire-trésorier*